DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Maroc | E-Visa

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 3 mois après l'entrée prévue** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Copie recto-verso du titre de séjour en France, UE, UK ou Suisse (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Le titre de séjour ou carte de séjour doit être **valide au moins 6 mois après l'entrée prévue** dans le pays.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur le titre de séjour doivent être lisibles.**

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **5 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**

- Quel est le motif de votre voyage ? (Affaires / Tourisme)

- Quel est votre métier / fonction ?

- Quel est votre pays de résidence ? (cela doit être France ou Suisse ou Royaume-Uni ou un pays de l'Union Européenne)

- En plus de votre titre de séjour, avez-vous un autre visa valide pour la France, Espace Schengen, Royaume-Uni, Australie, Canada, Irlande, Japon, Norvège, USA (hors ESTA), Nouvelle-Zélande ? Si oui lequel ?

- Aurez-vous un vol de retour et une réservation d'hôtel lors de votre arrivée au Maroc ? (cela doit être Oui)

☑ **Supplément en cas de voyage d'affaires : 1 Lettre d'invitation nominative d'un organisme au Maroc (en scan-couleur ou photo ou copie)** justifiant le voyage avec des dates, un motif, et les coordonnées de l'organisme au Maroc.